

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2015/05/22/2015022186/justel>

Dossier numéro : 2015-05-22/03

Titre

22 MAI 2015. - Arrêté ministériel portant approbation du règlement d'ordre intérieur de la Commission d'avis en cas d'intervention temporaire pour l'utilisation d'un médicament

Source : SECURITE SOCIALE

Publication : Moniteur belge du 05-06-2015 page : 32632

Entrée en vigueur : 15-06-2015

Table des matières

Art. 1

[ANNEXE.](#)

Art. N

Texte

Article [1er](#). Le règlement d'ordre intérieur de la Commission d'avis en cas d'intervention temporaire pour l'utilisation d'un médicament, visée à l'article 122quinquies-decies de l'arrêté royal du 3 juillet 1996 portant exécution de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, repris à l'annexe au présent arrêté, est approuvé.

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 12 mai 2014.

[ANNEXE.](#)

[Art.](#) N. Règlement d'ordre intérieur de la Commission d'avis en cas d'intervention temporaire dans l'usage d'un médicament

(NOTE : pour le règlement d'ordre intérieur, voir 2014-12-11/24)